

GRAND DEBAT NATIONAL

Réunion d'Initiative Locale

A l'initiative de l'association OLD'UP

A la « MDA 16 », 14 avenue René Boylesve 75016 PARIS

Le 07 février 2019, de 14h à 17h

37 participants, membres de l'association OLD'UP et sympathisants

La Démocratie et la Citoyenneté

« Les Vieux ont une voix, les Vieux élèvent la voix »

Compte-Rendu et propositions :

- La personne âgée, le Vieux, est une personne et c'est essentiellement une **RESSOURCE** qui s'articule autour de 3 éléments principaux, universels :

Le Vieux a des **COMPETENCES** (*en tant que « Vieux »*)

Le Vieux a de l'**EXPERIENCE**

Le Vieux a du **TEMPS**

Faire un bon usage des compétences, expériences et temps des vieux, favoriser leurs « contributions » dans et pour la société, c'est :

- Améliorer leur santé sociale, psychique et physique ;
- Développer les relations vitales pour tous, prévenir l'isolement, contribuer à la « réhumanisation » de notre société dans toutes ses dimensions.

Pour exploiter cette ressource, nos **PROPOSITIONS** :

Mettre en place un **BILAN DE SITUATION PERSONNALISE** (facultatif, mais proposé à tous à partir de 60 ans, actualisable tous les 10 ans) qui établira l'inventaire des OFFRES et des BESOINS de la personne.

- De ce bilan pourront être établis :
 - Un diagnostic social (évaluation du niveau d'isolement, de la vie familiale, amicale et citoyenne) ;
 - Des repères de tranche d'âge (grille) pour exploiter plus efficacement la ressource « Vieux » ;
 - Des listes de compétences réhabilitées au profit de la Société ;
 - Des propositions de transferts d'expériences ;
 - Des demandes de prestations ciblées « Vieux ».

- Ce bilan pourra alimenter :
 - Des programmes de formation universitaire sur le Vieillissement ;
 - Des programmes de formation des « aidants » ;
 - Des programmes d'enseignement professionnel ;
 - Des programmes de formation pour les Vieux : « à recevoir » ou « à dispenser ».

- Le Vieux devrait bénéficier d'un véritable **STATUT**, à créer :
 - **BENEVOLE COMPETENT** avec, à titre de reconnaissance de son engagement réel, une valorisation fiscale (déduction des revenus, réduction d'impôts...).
 - **CONSULTANT EXPERT** au service de la société :
 - Dans le domaine de la citoyenneté : éducation civique au lycée, ateliers vieux/jeunes sur la nationalité, la culture française, la politique ;
 - Dans le domaine des Services Publics, des Services à la Personne, de la Silver Economie...
 - Dans le domaine des Etablissements de Santé, Maisons de Retraite, Résidences Senior, EHPAD...
 - Du nursing à la fin de vie.

- **PRENDRE EN COMPTE**, systématiquement, à tous les niveaux de l'organisation de la Société, les besoins des Vieux, serait un bénéfice pour tous :
 - ACCESSIBILITE, MOBILITE,
 - SANTE,
 - SITUATIONS D'URGENCES, (médicales & sociales)
 - NUMERIQUE,
 - ECOUTE,
 - INFORMATION.

- La Société gagnerait à accorder une véritable **PLACE** reconnue aux Vieux :
 - Dans son **ENVIRONNEMENT IMMEDIAT** et son **QUARTIER** :
 - Par des invitations systématiques à participer à des réunions ou manifestations de voisins, d'associations, de café-crétatifs...
 - Par une information exhaustive sur les associations,
 - Par des témoignages de mémoires et des transmissions de savoirs et d'expériences.

- Dans les **INSTITUTIONS** et les **INSTANCES PUBLIQUES** :
 - Obligation de faire participer les Vieux aux décisions (CNAV, EHPAD, CNSA, Caisse de Retraite, Département d'Action Sociale...)
 - Obligation de mise en place de Cercles de Qualité, avec accréditation de type RU, dans les EHPAD, Foyer Logement, Résidence Senior...

- Dans sa **MAIRIE / COMMUNAUTE DE COMMUNES** :
 - Obligation de mise en place d'un CONSEIL MUNICIPAL des AINES,
 - Attribuer un siège aux Conseils pour un membre chargé des changements de la société en raison de l'allongement de la vie,
 - Obligation d'organiser et/ou de participer à la SEMAINE BLEUE,
 - Introduction d'un stand « Compétences Seniors » dans les Salons municipaux des Seniors,
 - Permanence ou Guichet Unique « Vieux » pour plus de lisibilité des dispositifs existants et connaissance des associations,
 - Permanence d'une assistante sociale dédiée aux Vieux,
 - Boîte à suggestions.

- Dans son **DEPARTEMENT** (Conseil Général/Départemental) :
 - Obligation pour les députés d'organiser des RENCONTRES avec les Vieux,
 - Obligation pour les Conseillers Départementaux de solliciter les Vieux (Action Sociale, Voirie, Développement Local, Logement...)
 - Création de « petits » EHPAD dans la ville, associés aux écoles.

- Dans sa **REGION** (Conseil Régional) :
 - Obligation pour les Conseillers Régionaux de solliciter les Vieux (Culture, Transports, Santé, Développement Economique, Innovation, Développement Durable...)
 - Soutien aux associations de Vieux,

- Au sein de l'**ETAT** :
 - Création d'un SECRETARIAT d'ETAT aux Vieux.
 - Représentation des Vieux au CESE,
 - Attribution de la totalité de la CASA (Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie) aux Vieux...
 - Mise en place d'un N° de téléphone, Guichet Unique d'informations, pour les Vieux (réorientation vers les dispositifs existants).
 - ...et pourquoi pas un Service Civique des Vieux, contributeur citoyen.

Pour se porter bien ou mieux notre Société a besoin des Vieux, de leur présence, leurs regards, leurs propositions, leurs actions...

